



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E172635

VALABLE JUSQU'AU 11/04/2025

ÉDITÉ LE 22/03/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/02/2009

Forme juridique : SASU

Capital : 120 930

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CASTRES 510542848

Siret : 510 542 848 00013

Code NACE : 3511Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 4904116404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 4904116404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : PHOTOSUN

LANDESC
81530 ST SALVI DE CARCAVES

Téléphone : 05 63 36 97 24

Portable : 06 74 76 16 29

Site Internet : www.photosun.fr

E-mail : contact@photosun.fr

Responsabilité légale :

CAMBON CHRISTOPHE HENRI YVES PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure à 36 kVA	12/04/2022
5912	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement comprise entre 36 kVA et 250 kVA	12/04/2022
5913	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement supérieure à 250 kVA	29/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Panneaux solaires photovoltaïques	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.